

Livret d'accueil enfance jeunesse Saint-Senoux




Saint
Senoux

Table des matières

LA PETITE ENFANCE.....	3
LE SCOLAIRE	4
ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR	6
LE TEMPS DU MIDI.....	8
PORTAIL FAMILLE	10
LA TARIFICATION.....	12
LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL (SMA)	13
ACCUEIL DE LOISIRS	14
ESPACE JEUNES	15

La petite enfance

La petite enfance est une compétence intercommunale. Vallons haute Bretagne communauté a mis en place un service d'information dédié (RPE) Relais entre les acteurs de la petite enfance, le RPE permet d'informer et de conseiller les parents sur les modes d'accueil existants pour les moins de 3 ans. Pour connaître les dates, veuillez prendre contact avec le service par mail ou par téléphone.



Des ateliers d'éveil pour les enfants de moins de quatre ans sont organisés par le Ripame. Chaque enfant, accompagné par un adulte référent, y apprend les premières règles de vie en collectivité et y découvre et partage différentes activités d'éveil (motricité, peinture, transvasement, éveil musical, etc.). Voir le cadre de fonctionnement des ateliers Ripame.

A Saint-Senoux, l'animatrice intervient au pôle enfance 1 jeudi sur 2.

Linda Le Haies et Carole Poirier
ripame.guichen@vallonsdehautebretagne.fr

Mardi : 15h30 – 19h

Mercredi : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h*

Jeudi : 13h30 – 19h

Vendredi : 13h30 – 16h30

L'association des assistant.es maternel.les

L'espace-jeu Tournicotti accueille vos enfants de 3 mois à 4 ans et vous même pour partager des moments d'éveil et de rencontres enfants/adultes. Ces rencontres permettent ainsi à vos enfants de découvrir par le plaisir, de comprendre, de s'ouvrir au monde et aux autres, d'apprendre à se socialiser, etc. . .

Des séances de lecture sont proposées 1 fois par mois par notre bibliothécaire pour un moment de partage et d'écoute.

INFOS PRATIQUES

Horaires

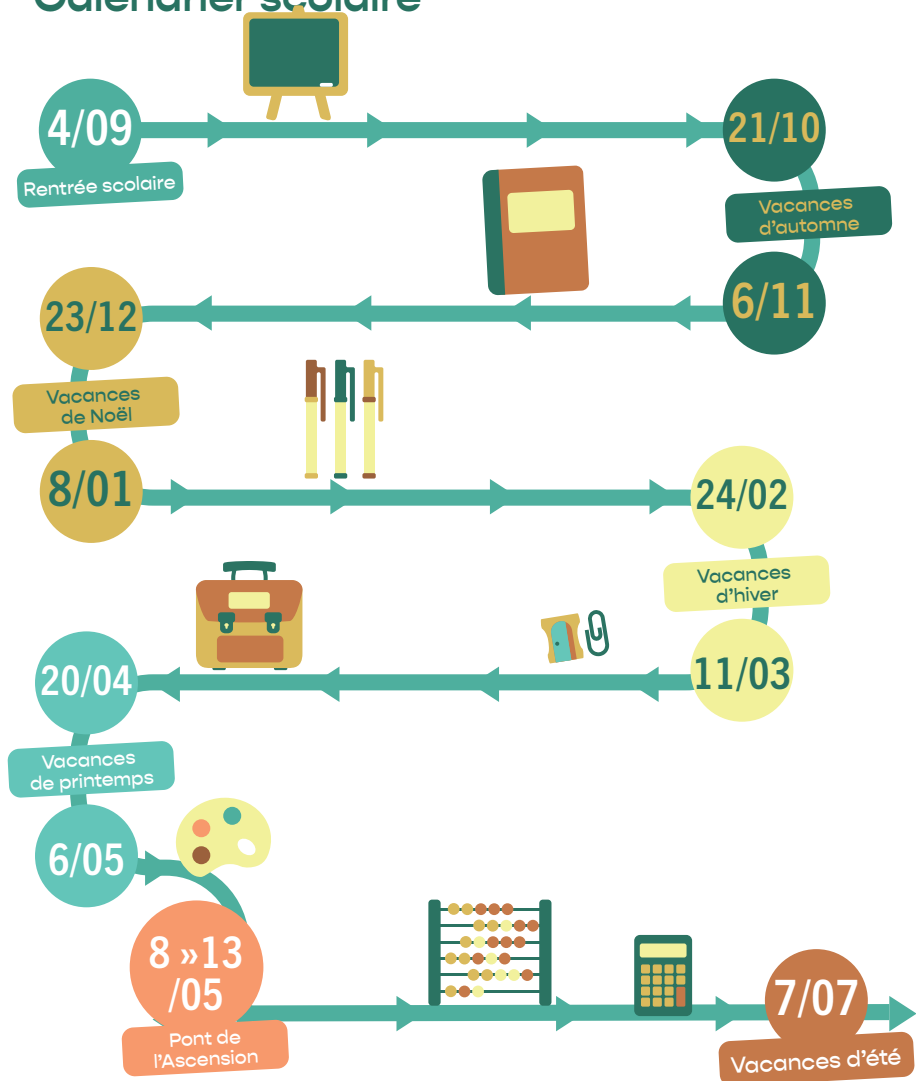
Mardi et vendredi de 9h30 à 11h30
(sauf vacances scolaires et jours fériés)

Contact

Marie-Renée LUSSOT
06 01 72 54 07 ou 02 99 57 87 40
mariereneelu@yahoo.fr

Le scolaire

Calendrier scolaire



Groupe scolaire public

Les Korrigans

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRES

3 rue des Cercliers – 02 99 57 80 55

Directrice : Harmonie BOURCIER

L'école est composée de 5 classes

INSCRIPTIONS

L'inscription à l'école publique Les Korrigans est nécessaire avant l'admission dans l'école. Une fois cette inscription validée, la reconduction se fait automatiquement chaque année, en lien avec l'école.

HORAIRES

- 8h30 » 12h
(ouverture du portail à 8h20)
- 13h45 » 16h15
(ouverture du portail à 13h35)

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE ?

Le dossier d'inscription est disponible ssaintsenoux.fr.

Une fois que vous l'avez téléchargé, nous vous invitons à renvoyer l'ensemble des documents au service enfance jeunesse par courrier ou par email.

Une fois votre dossier traité et admis, la Mairie le transfère à l'école, auprès de laquelle vous pourrez prendre rendez-vous pour visiter l'école.

Ecole privée Notre Dame

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRES

9 rue des Trois Huchet – 02 99 57 80 53

Directrice : Virginie HELUARD

L'école est composée de 4 classes multi niveaux.

Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année, après visite et présentation de l'école, sur RDV avec la directrice.

Inscriptions des élèves à partir de 2 ans révolus au jour de leur rentrée en septembre ou en janvier à condition que l'enfant soit propre.

HORAIRES

- 8h20 » 11h45 (ouverture du portail à 8h10)
- 13h30 » 16h20 (ouverture du portail à 13h20)

Accueil du matin et du soir

Les services périscolaires municipaux proposés dans les écoles constituent un service essentiel pour les familles. Ils garantissent une continuité de prise en charge des enfants, notamment le matin avant l'école, le midi et le soir après la classe.



Les enfants sont accueillis de façon régulière ou occasionnelle selon les besoins des familles. L'équipe éducative les accueille et instaure un climat de confiance. Les animateurs doivent expliquer, savoir négocier, responsabiliser et mettre en œuvre des sanctions positives qui permettent aux enfants d'assumer les conséquences de leurs actes.

Sur ces temps, l'action pédagogique conduite par les équipes vise à :

- Prendre en compte le **rythme de l'enfant**,
- Instaurer des **repères rassurants et structurants**,
- Apprendre les **règles de vie collective** et les valeurs de tolérance, respect des autres et solidarité,
- Favoriser l'**autonomie** de l'enfant et contribuer à son développement personnel en le faisant **participer à la vie du lieu**.

Le fonctionnement de ces temps périscolaires est identique pour les enfants des deux écoles.

LIEUX D'ACCUEIL :

Les enfants sans distinctions d'école sont accueillis de 7h à 8h30 et 16h30 à 19h à la garderie municipale Les Enfantastiques.

LE MATIN (7h-8h30)

Un accueil du matin est proposé les jours d'école pour les tous les enfants de 7h à 8h30. Les enfants sont pris en charge par une Atsem ainsi qu'un animateur dans les salles d'activité. Les enfants de l'école Notre Dame sont ensuite accompagnés vers l'école à 8h15.

A NOTER

Les maternels des Korrigans, ne sont plus accueillis après 8h15 à la garderie afin de faciliter leur accueil en classe à partir de 8h20.

LE SOIR (16h30-19h)

L'accueil se fait dès 16h15 pour les enfants de l'école Les Korrigans. Les élèves de Notre Dame, sont accompagnés par des animateurs jusqu'à la garderie.

Les maternelles sont accueillis dans l'école maternelle des Korrigans, il s'agit d'un espace qui leur est dédié pour un accueil plus adapté à leur tranche d'âge.

Les enfants ont la possibilité de jouer dehors, avec le matériel mis à leur disposition et de se détendre. Pour les plus grands, un espace leçons est mis à leur disposition afin de faire leurs devoirs.

Le soir après 16h30, **l'enfant est exclusivement confié aux parents ou aux personnes habilitées**. L'enfant est sous la responsabilité de la personne qui le prend en charge. **Merci d'être vigilant et de mettre à jour le portail famille concernant les personnes susceptibles de venir chercher votre enfant**. Toute personne étrangère devra présenter une carte d'identité aux animateurs.

Tout départ doit être signalé à un animateur, par les parents ou par leurs représentants.

A 18h, un regroupement entre les maternels et élémentaires est effectué.

L'accueil du soir ferme ses portes à 19h précises. Une pénalité de retard de 25 euros sera appliquée pour tout retard abusif.



ACTIVITÉS SPORTIVES

Depuis janvier 2023, les enfants inscrits aux activités : Gouren, Multisport et passerelle peuvent revenir en garderie après leurs activités.

Pour les maternelles, merci de le préciser aux animateurs avant l'activité.

Le temps du midi

CE TEMPS COMPREND :

- Le temps du repas
- Des temps de récréation
- Des temps de jeux avec les animateurs ou intervenant en intérieur ou extérieur.

EN MATERNELLE

Les Atsem conduisent les enfants inscrits qui restent manger à l'école dans la cour.

Un temps de sieste est prévu après le repas pour les enfants des classes de petite et moyenne section.

En alternance avec les deux services de restauration, les enfants peuvent jouer dans la cour et selon la météo dans la salle de motricité.

Pour les Grandes sections, une adaptation sur plusieurs journées est organisée sur le temps de restauration élémentaire. Cela leur permet d'appréhender la restauration en self ainsi que l'organisation chez les élémentaires.

EN ELEMENTAIRE

Les enfants inscrits au restaurant scolaire, se dirigent dans la cour haute de l'école. Il s'agit d'un service au self et qui est organisé en deux services.

Après le déjeuner (12h40-13h30) des activités ludiques, de détente ou physiques sont proposées aux enfants. Celles-ci sont proposées pour un cycle de 4 à 5 semaines. Celles-ci sont sur la base du volontariat.

Les enfants s'inscrivent auprès des animateurs Elles sont gratuites. Ces activités (ex : cuisine, activité manuelle ou encore activité physique) pourront être ponctuellement déprogrammées ou modifiées.

TRAJET

Mon enfant parcourt à pied le trajet école - restaurant - école. Il est conseillé qu'un vêtement de pluie soit à disposition dans son cartable afin qu'il soit protégé en cas d'intempérie.

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire est géré par la municipalité. Les repas sont confectionnés par la société Convivio et sont acheminés en liaison froide chaque matin.



Ces repas sont servis aux enfants par le personnel municipal dans un cadre harmonieux et chaleureux. Les élémentaires sont servis au self et les maternelles à l'assiette.

Les menus proposés par la cuisine centrale sont élaborés selon le PNS (Plan Nutrition Santé). Ils sont validés par une diététicienne. Ils sont affichés dans les écoles, à la garderie et sont consultable sur www.saintsenoux.fr

LES ALLERGIES ET LE PAI

Tout problème de santé (diabète, asthme, allergie,...) doit être signalé sur le dossier de l'enfant et doit faire l'objet d'un PAI dûment signé par un médecin spécialiste.

Pour les PAI alimentaire le service enfance jeunesse le transmet à Convivio qui prendra en charge ou non un repas particulier. Si ce n'est pas le cas, la famille sera autorisé à fournir un panier repas.

Aucune demande ne sera prise en compte sans mise en place d'un PAI

Portail famille

Pour simplifier vos démarches administratives, la commune s'est équipée d'un portail famille gratuit, accessible 24h/24 et 7 jours/7.

Depuis la rentrée scolaire 2018, le portail famille est l'unique porte d'accès aux réservations du restaurant scolaire, accueil de loisirs et espace jeunes.

Le portail famille est accessible directement depuis la page d'accueil du site internet de la commune.

Chaque famille a son espace à disposition, comprenant les fiches de vos enfants et toutes les informations nécessaires. Pour les nouvelles familles, vous devez vous rapprocher du service périscolaire pour la création de votre espace.

Les demandes de réservation doivent être faites 3 jours ouvrés avant la date et avant 9h30. De même, pour les demandes d'absences.

Vie municipale	Au quotidien	À tous les âges	Découverte et balades	Associations, & acteurs locaux	Rechercher
 Assos & entreprises	 Démarches en ligne	 Transports	 RDV CNI / passeports	 Urbanisme	 Vie scolaire
 Portail famille	 Annuaire de contacts	 Enquêtes et sondages	 Facebook	<ul style="list-style-type: none">➤ Conseil municipal➤ Les collectivités et le territoire➤ Nous contacter	

DOSSIER UNIQUE

Le portail famille vous permet la gestion de votre dossier famille ainsi que celui de votre enfant. Vous pouvez y renseigner les informations suivantes :

- Informations générales (prénom, nom,...)
- Contact (personne(s) autorisé(e), à contacter).
- Information complémentaire (accord d'hospitalisation, autorisation de pratiquer une activité physique)
- Planning de garde alternée
- Médecin
- Données sanitaires (P.A.I, allergies)

INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTS SERVICES QUAND S'INSCRIRE / SE DÉINSCRIRE ?

RESTAURATION SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none">• 3 jours ouvrés avant la date et avant 9h30
GARDERIES Le matin/soir	<ul style="list-style-type: none">• Sans inscription
LES ENFANTASTIQUES	<ul style="list-style-type: none">• Le mercredi : le vendredi précédent avant 9h30 au plus tard.• Les vacances : dates communiqués aux familles avant chaque vacances.
ESPACE JEUNES	<ul style="list-style-type: none">• Accueil informel : sans inscription préalable (sous réserve de dossier à jour)• Aux activités : 3 jours ouvrés avant la date.
LA PASSERELLE	<ul style="list-style-type: none">• Inscription obligatoire 3 jours ouvrés avant la date.

Pensez à mettre à jour ces informations.

MON ENFANT EST MALADE ?

Une journée de carence est appliqué puis sous présentation d'un certificat médical les autres jours sont décompter.

Pour un autre motif, veuillez contacter directement le service enfance jeunesse



La tarification

Les tarifs sont fixés par décision du Conseil municipal.

	Senonnais	Extérieur
Accueil du matin 7h-8h30	1€ par 1/2heure indivisible	1€25 par 1/2heure indivisible
Restaurant scolaire	4€83	5,23€
Accueil du soir 16h30-19h	1€ par 1/2heure indivisible	1€25 par 1/2heure indivisible
Pénalité de retard		25€

Tarifs accueil des loisirs et espaces jeunes

La municipalité propose une tarification basée sur le quotient familial.

Retrouvez l'ensemble des prix sur saintsenoux.fr rubrique A tous les âges > le service enfance jeunesse.

MODALITE DE PAIEMENT

Les factures sont uniquement disponibles sur le Portail famille. Il n'y a plus d'envoi papier. Les règlements sont à adresser à la Trésorerie de Guichen.

En aucune manière, les parents sont habilités à pratiquer des changements sur les factures. Les modifications sont effectuées par le service enfance jeunesse.

RÈGLEMENT/PAIEMENT

Les factures peuvent être réglées par :

- **Chèque** à l'ordre du Trésor Public
- **Virement** (Contacter le service)
- **Prélèvement automatique** (le 15 de chaque mois) : pour le mettre en place, veuillez transmettre votre RIB au service qui vous enverra un mandat SEPA à remplir et signer. A réception de votre mandat, celui-ci sera actif pour la facturation suivante.
- **Païement en ligne** (payfip)
- Espèces chez un buraliste agréé
- Chèques Vacances* (uniquement pour les présences centre de loisirs des vacances scolaires).
- Chèques CESU* (enfants moins de 6 ans, uniquement garderie et centre de loisirs, hors repas).

Le service minimum d'accueil (SMA)

Le service minimum d'accueil est un droit d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques pendant le temps scolaire qui a été institué par la loi du 20 août 2008. La mairie assure donc l'accueil des enfants les jours de grève, s'il y a plus de 25% des enseignants absents

Les parents sont tenus de respecter les horaires habituels de début et de fin de classe. Pour faciliter l'organisation de ce service, il impératif d'inscrire votre enfant via le portail famille.

Le service minimum n'est pas obligatoire sur les temps d'accueil périscolaire. En fonction du nombre d'agents en grève, la municipalité peut fermer ces services.



Accueil de loisirs



L'accueil de loisirs, Les Enfantastiques, accueille les enfants de 3 à 12 ans : le mercredi de 7h30 à 18h30, pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (sauf fermeture exceptionnelle).

Les inscriptions sont possibles à la carte les mercredis (demi-journée avec ou sans repas, journée complète avec ou sans repas)

Le mercredi, le centre propose des activités diversifiées et adaptées à l'âge des enfants. **Pendant les vacances scolaires**, des stages, ateliers ou des sorties sont organisés en complément des activités habituelles du centre. Le nombre de places étant limité, une inscription spécifique est nécessaire.

LES HORAIRES :

- Matin : de 7h30 à 9h
- Midi : de 11h30 à 11h55
- Après-midi : de 13h30 à 14h
- Soir : de 17h à 18h30

Ces horaires ont été mis en place afin de ne pas perturber le déroulement des activités et des différents temps de la journée. Merci de les respecter.

Espace jeunes

L'Espace jeunes est un lieu d'accueil et d'activités ouvert à tous les adolescents de 10 à 17 ans. Les jeunes s'y rassemblent, partagent, construisent ensemble et vivent des expériences inoubliables.

QUAND ?

PÉRIODE SCOLAIRE :

- Mardi/Jeudi : 16h30-18h30 (Passerelle)
- Mercredi : 14h-18h30
- Vendredi : 18h-20h (réservé aux collégiens)
- Samedi : 14h-17h (sauf samedi avant les vacances et grands week-end)

VACANCES SCOLAIRES :

- Lundi au vendredi : 14h-18h30
- Selon le programme 10h-12h et 18h-22h

COMMENT ?

Pour accéder à l'espace jeunes, il faut que la fiche du jeunes soit à jour sur le portail famille (si vous n'avez pas d'accès au portail famille, me contacter pour le créer).

Pour en savoir plus sur l'esprit de l'espace jeunes, le mieux est de passer nous voir !

ON Y FAIT QUOI ?

Activités manuelles, discussions, baby-foot, lecture, jeux de société, sport ...

En fonction des envies de chacun, des propositions du groupe et de l'animatrice, on choisit ensemble ce qu'on va faire.

COMMENT FAIRE POUR INSCRIRE MON ENFANT ?

Vérifier que les informations sur l'espace famille sont bien à jour et réserver directement sur le portail famille. **Attention, le nombre de places est limité pour les activités, si votre enfant n'est pas inscrit, il ne pourra pas venir.**

LA PASSERELLE

Elle permet une transition en douceur de l'enfance à l'adolescence et entre l'Accueil de loisirs et l'Espace jeunes.

Comment y aller ?

En pédibus : départ de l'école des Korrigans à 16h15, passage à l'école Notre Dame à 16h30, arrivée à l'espace Jeunes vers 16h40.

Et pour le départ de mon enfant ?

- Vous venez le chercher entre 16h40 et 18h20
- Vous l'autorisez à rentrer seul en envoyant un mail, un sms au 06 78 14 34 59 ou en remettant un mot directement en précisant l'heure de départ autorisé.
- Si le service n'a pas d'information concernant le départ du jeune et si vous n'êtes pas venus le chercher avant 18h20 les jeunes restant seront accompagnés à l'accueil de loisirs (pôle Enfance les Enfantastiques) qui est ouvert jusqu'à 19h.
- Vous pouvez changer le mode de départ de votre enfant à tout moment en envoyant un SMS ou un mail à la directrice de l'Espace jeunes.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Astrid BANNIS
Responsable Enfance jeunesse

enfancejeunesse@saintsenoux.fr
06 59 38 39 70

ESPACE JEUNES

Eléonore BURY
Référente jeunesse

espacejeunes@saintsenoux.fr
06 78 14 34 59

ACCUEIL DE LOISIRS LES ENFANTASTIQUES

Eléna RIOU
Référente enfance

lesenfantastiques@saintsenoux.fr
06 30 89 06 73

ÉCOLE PUBLIQUE LES KORRIGANS

Harmonie BOURCIER MERCIER

ecole.0350541y@ac-rennes.fr
02 99 57 80 55

ÉCOLE NOTRE DAME

Virginie HELUARD

eco35.notre-dame.st-senoux@
enseignement-catholique.bzh
02 99 57 80 53

**Vous n'avez pas trouvé la
réponse à votre question ?**

Une FAQ se trouve dans la
rubrique enfance jeunesse du
site saintsenoux.fr


saintsenoux.fr